

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1891)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 295

présenté par
M. Blein

ARTICLE 48 TER

À la fin de l'alinéa 1, substituer au mot :

« rédigés »

le mot :

« rédigé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.